

**EILT**

p.B.41.24.Zaire.

~~p.B.22.71.28.~~ - HD/lu

s.C.40.88.1.

Le 7 juin 1974

ConfidentielNot e

Relations avec le Zaïre:  
2ème visite de MM. Hofmann et Brand  
le 7.6.1974 à 0800 h.

*Communiqué M. Hofmann  
durant séance de 10.6.74  
A.*

*HA/HD (aa)  
12-6-74*

*photographie de M. M.*

On se souviendra que M. Hofmann avait déjà été reçu par M. l'Ambassadeur Gelzer le 14 mai après avoir été prié par le Premier Secrétaire de l'Ambassade du Zaïre à Berne de servir d'intermédiaire officieux pour rappeler aux autorités fédérales combien l'affaire Losembe grèvait nos relations bilatérales.

M. Hofmann est rentré hier du Zaïre et y repart mardi 11 juin; il a fait prendre un rendez-vous précipité par M. Brand.

1) M. Hofmann vient d'avoir un long entretien personnel avec le Président Mobutu.

Mobutu aurait abordé de lui-même l'affaire Losembe et rappelé combien il lui importait qu'une solution soit trouvée à ce sujet.

Les services secrets zaïrois auraient appris que Losembe aurait écrit un livre sur Mobutu intitulé: "Comment j'ai volé le voleur", dont certains exemplaires seraient déjà entrés clandestinement au Zaïre. M. Hofmann souligne qu'il avait déjà entendu des bruits à ce sujet à l'Ambassade du Zaïre à Bonn bien avant son dernier voyage et la révélation personnelle de Mobutu. Les services secrets zaïrois espèrent mettre la main

./.

Dodis



- 2 -

sur un exemplaire et auraient promis d'en remettre des copies à M. Hofmann à notre intention.

M. Brand demande si ce développement ne pourrait donner le coup de pouce nécessaire pour prendre une décision à l'encontre de Losembe.

En faisant allusion au livre anti-Mobutu de Jules Chomé paru en Belgique, je réponds que nous connaissons évidemment aussi la liberté de presse, que l'on ne peut écarter l'éventualité d'un coup monté des Zaïrois, mais en fait que si ce développement devait s'avérer exact, il serait possible que cela facilite une prise de décision.

## 2) Alusuisse, Nestlé, nationalisations

Mobutu lui-même déclare qu'il est absolument inutile qu'Alusuisse envoie sa délégation (prévue pour ces prochains jours) dans l'état actuel des choses. Il en va de même pour Nestlé dont la direction aurait projeté des contacts à haut niveau.

Considérant l'atmosphère détendue de leur entretien, M. Hofmann se serait un peu départi de sa réserve et aurait demandé au Président si, au cas où l'affaire Losembe était résolue de façon satisfaisante, il pouvait s'engager à ce que les Suisses nationalisés soient indemnisés dans l'espace d'une année. Mobutu aurait répondu par l'affirmative en rigolant et en précisant que cela ne présenterait aucun problème !

## 3) Comptoir suisse

M. Hofmann avait été chargé en son temps d'une part de la décoration du stand zaïrois. Comme ses commandes à ce

./.

Comparaïson  
Boiteuse

- 3 -

sujet traînent au Zaïre, notre compatriote aurait profité de la discussion pour faire allusion à ces retards... et de se voir aussitôt bombardé responsable de l'organisation de tout le stand du Zaïre par Mobutu, de recevoir immédiatement auprès du Ministère des finances tous les crédits nécessaires ainsi qu'une lettre officielle attestant de cette responsabilité !

M. Hofmann craint que l'organisation du Comptoir ne veuille coopérer avec lui et, en fait, nous demande notre appui.

Je rappelle certains cas passés bien teintés d'aspects politiques (Algérie, Portugal, etc.) en soulignant l'autonomie du Comptoir et propose que M. Hofmann se fasse établir une lettre plus spécifique par l'Ambassade du Zaïre à Berne quant à ses pleins pouvoirs avant de prendre contact avec la Direction à Lausanne. Si par la suite des difficultés apparaissent, j'ajoute que nous pourrions éventuellement téléphoner au Comptoir pour faciliter les choses, tout en précisant que nous n'avons pas la possibilité de faire pression.

M. Hofmann souligne encore que Mobutu aurait engagé notre compatriote à faire savoir textuellement aux autorités fédérales "j'aimerais bien pouvoir revenir en Suisse". Il me demande pour conclure si, à son retour au Zaïre, il peut se permettre de dire à Mobutu que nous faisons tout notre possible pour trouver une solution au cas Losembe. J'acquiesce sans ambage et, en remerciant mes interlocuteurs, les assure que leurs informations seront aussitôt transmises aux personnes et autorités compétentes.

*Huguenin*  
(Huguenin)

Copie à:

- Division de police
- Service économique et financier
- Division du commerce
- M. Hohl
- Amb. de Suisse, Kinshasa

p. B. 41. 24. Zeile

dodis.ch/40651

~~TH~~ 2.k.

~~HP~~

Auch Dep. dief sollte wohl informiert werden.

Bemüht, die Publikation des Buches über die Arbeit erhebt sich die Frage, ob nicht die Dupo sich durch uns und durch RDD mit der Regierung befasst werden sollen.

7-6-74

Pelzer